

# Ces activités illégales qui dopent le PIB belge

- Dorénavant, l'Europe impose d'incorporer la drogue, la prostitution et la contrebande dans le PIB.
- Mais c'est surtout l'inclusion des dépenses de recherche et développement qui booste le PIB belge.
- Malgré cela, la dette et le déficit sont revus à la hausse pour 2013.

## La dette de l'Etat monte en flèche

**L**a Banque nationale de Belgique (BNB) a opéré une profonde modification dans le traitement des statistiques nationales. La BNB a tout d'abord appliqué les nouvelles règles européennes dites "Sec 2010". Leur plus gros impact consiste à intégrer les dépenses de recherche et développement dans la valeur ajoutée (PIB) de chaque pays.

A cette mise en conformité avec les règles d'Eurostat s'est ajoutée une révision occasionnelle qui a généralement lieu tous les cinq ans.

Comme ses partenaires européens, la Belgique a notamment dû incorporer les activités illégales dans ses statistiques. Ainsi, la prostitution, la drogue et la contrebande viennent dorénavant gonfler le PIB belge.

L'ensemble de ces changements ont été appliqués aux séries statistiques publiées entre 1995 et 2013.

Le but est de refléter au mieux les échanges économiques et de pouvoir comparer efficacement les pays de l'Union européenne.

Cette mutation aura d'importantes conséquences sur toute une série de statistiques comme le PIB, la croissance, la dette ou le déficit...

**1 Le PIB boosté.** Le changement le plus important concerne la prise en compte des dépenses de recherche et développement (R&D) dans la valeur ajoutée d'un pays. La R&D n'est plus considérée comme une dépense courante mais comme un investissement qui crée de la valeur ajoutée. Pour l'année 2010, le PIB belge a, par exemple, été gonflé de 8,4 milliards d'euros grâce à la R&D.

Et en 2013, le PIB belge a été boosté de 12,6 milliards d'euros grâce à toutes les modifications comptables.

### 2,9%

#### DÉFICIT DU PIB

En 2013, le déficit s'est creusé de 1,5 milliard d'euros et est passé de 2,6 à 2,9 % du PIB.

**2 La croissance stagne.** Malgré le coup de boost donné au PIB, la croissance

ne va pas repartir en flèche. En effet, la nouvelle méthodologie est appliquée rétroactivement depuis 1995 : les variations d'une année à l'autre sont donc minimes. Sur la période 1995-2011, on constate néanmoins que la croissance annuelle moyenne est réévaluée à 1,95 %, contre 1,87 % auparavant.

**3 Le déficit monte.** On aurait pu penser que la progression du PIB provoquée notamment par l'incorporation des dépenses de R&D allait faire baisser le déficit exprimé en pourcentage de PIB. Malheureusement,

cet effet est annulé d'autres éléments comptables.

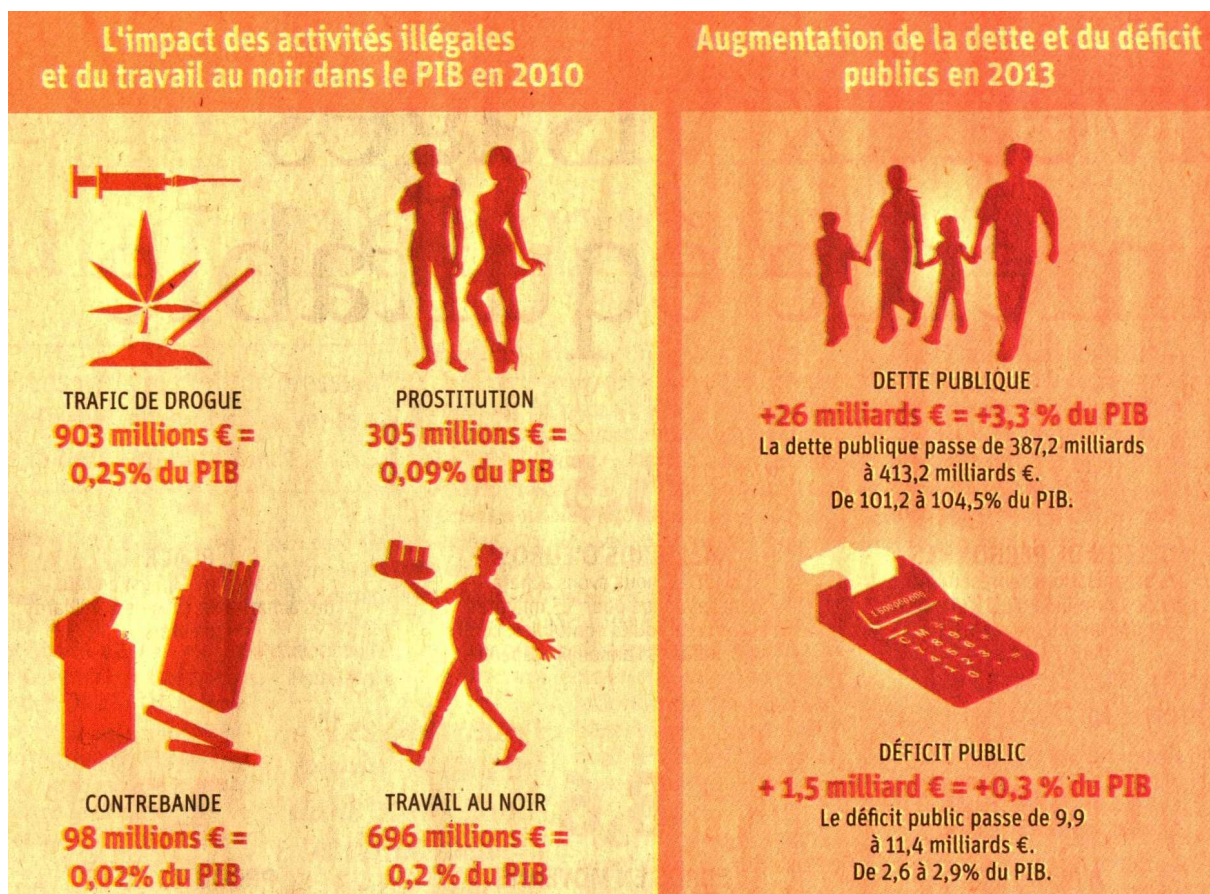
Ainsi, certaines aides publiques à l'investissement alourdissent dorénavant le déficit. Auparavant, les gouvernements avaient tendance à inscrire leurs investissements dans leur budget au moment de la dépense. Comme les entreprises, ils devront maintenant inscrire cette dépense au moment de la décision d'octroyer une aide à l'investissement.

Notons également que les partenariats public-privé seront traités plus strictement au niveau comptable. Résultat, en 2013, le déficit s'est creusé de 1,5 milliard d'euros et est passé de 2,6 à 2,9 % du PIB.

**4 La dette grimpe.** La BNB a passé au crible 1600 entités liées de près ou de loin aux administrations publiques. Parmi elles, 700 ont été repositionnées dans le périmètre des administrations. Il s'agit principalement de sociétés de logement social, d'intercommunales, de régies communales...

En 2013, 18 milliards d'euros de dettes contractées par ces entités parapubliques ont alourdi la dette de l'Etat. Au total, la dette publique a augmenté de 23 milliards d'euros en 2013 suite à l'application des nouvelles règles comptables. Un bond de 101,2 à 104,5 % du PIB.

Laurent Lambrecht



## Épinglé

## Guy Verhofstadt corrigé onze ans après

**Déficit.** En 2003, le gouvernement dirigé par Guy Verhofstadt avait utilisé un subterfuge purement comptable pour maintenir le budget du gouvernement dans le vert. En effet, la reprise du fonds de pension de Belgacom avait permis de faire rentrer la coquette somme de 5 milliards d'euros dans les caisses de l'Etat. Celui-ci a perçu d'un coup l'argent nécessaire à payer les pensions des retraités de Belgacom mais la charge financière devait s'étaler au fil des années. L'application des nouvelles règles européennes ne permettrait plus ce genre d'opérations. Guy Verhofstadt vient d'ailleurs d'être corrigé après coup dans les statistiques de la Banque nationale de Belgique. On voit effectivement que le budget de l'année 2003 accuse un déficit de pratiquement 2% du PIB. C'est d'ailleurs la seule année où la correction a été si forte entre 1995 et 2013.

# Philippe Ledent: "Finis, les artifices comptables"

**P**hilippe Ledent, économiste senior chez ING Belgique, et Etienne de Callatay, chef économiste à la Banque Degroof, expliquent les conséquences que pourrait avoir le relooking de notre système de comptabilité.

**1** Les taux d'emprunt de l'Etat en hausse? "Le marché des dettes souveraines est assez calme pour le moment. Le fait que la dette publique belge soit réévaluée à 104,5% du PIB ne devrait donc pas augmenter nos taux d'emprunt, explique Philippe Ledent. Cela aurait été différent si on se trouvait en pleine crise de la dette."

**2** Plus d'austérité? Selon Philippe Ledent, les nouvelles règles comptables risquent d'augmenter la pression en faveur de politiques d'austérité. "On pensait que le déficit 2013 était de 10 milliards d'euros mais il est réévalué à 11,5 milliards d'euros, explique-t-il. Il faut donc trouver 1,5 milliard d'euros supplémentaires." Et tout cela se fera dans un cadre budgétaire plus serré. "C'est fini d'utiliser des opérations hors bilan comme en région wallonne, précise-t-il. Il ne sera plus possible de financer des investissements sans l'inscrire dans son budget et sans augmenter sa dette."

Selon Etienne de Callatay, il serait cependant "absurde" de modifier notre politique économique suite à ces changements de comptabilité. "La réalité n'a pas changé, c'est juste la photographie qui est modifiée, explique-t-il. Le gouvernement ne devrait donc pas fournir d'effort budgétaire supplémentaire suite à cette modification de numérogie. En outre, cela montre à quel point il est absurde de se focaliser sur un objectif de déficit public exprimé en pourcentage de PIB. On voit bien que l'évaluation du PIB et du déficit évolue au fil du temps."

**3** Les dépenses de R&D favorisées? "Avec ce nouveau système de comptabilité, les dépenses de recherche et développement sont inscrites dans le PIB, explique Philippe Ledent. Pour favoriser la croissance, les gouvernements pourraient donc développer des incitants fiscaux soutenant les dépenses des entreprises en R&D."

**4** Une évaluation hasardeuse de l'activité illégale? "Selon moi, on ne devrait pas incorporer les activités illégales dans le PIB, commente Philippe Ledent. Chaque pays établit ses hypothèses un peu comme il le souhaite, ce qui brouille les comparaisons."

L.Lam.

# Comment évaluer la prostitution

**P**armi les changements de méthodologie comptable, l'intégration des activités illégales dans le PIB a fait couler beaucoup d'encre. En 2010, les activités illégales ont représenté 0,37 % du PIB belge. Pour d'autres années de référence, les Pays-Bas arrivent à 0,4 %, l'Allemagne à 0,1 %, le Royaume-Uni à 0,7 % et l'Italie à 1 %. Mais comment obtenir des données fiables sur la prostitution, le trafic de drogue ou la contrebande ?

Dans ses annexes, la Banque nationale de Belgique suppose que 10 % de la population masculine âgée de 18 à 65 ans fait appel aux services d'une prostituée à raison de quinze fois par an. Et ce n'est pas tout : la BNB classe les services en fonction de l'endroit où ils sont délivrés. 45 % en vitrine (63 euros), 7 % dans des "salons de massage" (120 euros), 1 % sur la voie publique (38 euros)...

En ce qui concerne la drogue, la BNB se base sur des données fournies par la police ou par des associations. Elle estime que 570 millions d'euros de drogue ont été exportés en 2010, pour une consommation intermédiaire de 80 millions d'euros.

**L.Lam.**